

Rapport de performance

1. But et objectifs de l'association

L'ASA-Valais poursuit les buts suivants :

- Attirer l'attention des autorités, des milieux scolaires et professionnels, ainsi que du public sur les droits des personnes handicapées mentales et les défendre auprès de ces instances.
- Coordonner et organiser une offre de formation continue, de séjours et de loisirs pour les personnes handicapées mentales.
- Héberger et/ou occuper temporairement de jeunes adultes handicapés mentaux au sens de l'art. 4 LAI, dans le but de les réinsérer dans le monde professionnel et social.
- Encourager la formation continue du personnel accompagnant.
- Collaborer à la publication d'articles concernant le handicap mental.
- Collaborer avec les associations et institutions poursuivant les mêmes buts.

2. Prestations fournies durant l'exercice

	Cibles	Réalisées	Cibles réalisées en %	Cibles subventions en CHF	Réalisées subventions en CHF
Etat du Valais					
Cours blocs	2 587	2 351	90.88%	276 447	251 228
Cours d'un jour *	168.5	151	89.61%	4 870	4 364
Cours annuels	9 044	8 064	89.16%	81 939	73 060
Pension La Forêt - Nuitées AI Valais	2 500	2 037	81.48%	48 925	39 864
Pension La Forêt - Nuitées totales	3 500	3 134	89.54%	0	0
OFAS					
Cours blocs	2 550	2 351	92.20%	358 785	330 786
Cours d'un jour *	150	151	100.67%	17 535	17 652
Cours annuels	9 000	8 064	89.60%	157 500	141 120
Aide en lieu d'accueil	330	0	0.00%	16 500	0
PROSPREH	450	472	104.89%	23 850	25 016

* Cours d'un jour : 175 journées réalisées, 24 non reconnues, soit 151 subventionnées.

Cours blocs

Séjours (week-ends) ou camps (jusqu'à 14 jours) comportant au moins une nuitée.

Les cours blocs permettent aux bénéficiaires, au travers de thématiques choisies et ciblées, de développer leur autonomie et autodétermination et d'améliorer de nombreuses compétences (confiance en soi, vie saine et équilibrée, esprit de groupe, nouer des liens).

Cours d'un jour

Cours à la journée ou à la demi-journée (sans nuitée).

Les cours d'un jour sont des sorties à thème encadrées. Ils permettent à nos membres d'apprendre, par le biais de la vie en groupe, l'affirmation de soi, l'esprit d'équipe, la participation sociale et d'améliorer leur motricité.

Cours annuels

Cours en heures, réguliers et délimités dans le temps (semestriels ou annuels).

Les cours annuels favorisent l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences afin de contribuer au développement personnel des bénéficiaires (autodétermination, gestion des émotions et de l'environnement, etc.).

Pension La Forêt à Vercorin

L'association est propriétaire et gère un chalet adapté de 24 lits à Vercorin, la Pension "La Forêt". Elle offre ainsi un lieu de séjour et de vacances pour des personnes en situation de handicap, et est au bénéfice d'un subventionnement cantonal pour les séjours des bénéficiaires (AI) domiciliés en Valais. Le chalet est également ouvert à la location à des groupes (indépendamment d'un handicap ou d'un canton).

Membres du Comité de l'association/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de l'association	Jetons de présence	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
MONNET Caroline	Non	Aucun	Présidente	Oui	Collective à deux
CLAIVOZ Nadine	Non	Aucun	Vice-présidente	Oui	Collective à deux
COMBY-NATER Sharmila	Non	Aucun	Secrétaire	Oui	Collective à deux
PIERROZ Christian	Non	Aucun	Trésorier	Oui	Collective à deux
VAUDAN Marie	Non	Aucun	Membre	Non	
WERLEN Raoul	Non	Aucun	Membre	Non	

Non-membres du Comité de l'association/droit et mode de signature (art. 16 II let. a OgLACCS), rémunération (art. 84 al. 2 CC; art. 24 LACCS; art. 15 et 16c OgLACCS)

Nom et Prénom	Salarié de l'association	Jetons de présence montant	Fonction	Droit de signature	Mode de signature
SCIBOZ Sandra	Oui	-	Directrice avec voix consultative au Comité	Oui	Collective à deux
CORDONIER-ZERMATTEN Nadine	Oui	-	Responsable administration et comptabilité	Oui pour les comptes bancaires et ccp	Collective à deux (avec Direction)
FARDEL Angie	Oui	-	Assistante comptable et RH	Oui pour les comptes bancaires et ccp	Collective à deux (avec Direction)